

BULLETIN TRIMESTRIEL du
Syndicat National des Enseignements du
Second degré (SNES-FSU)

SECTION ACADEMIQUE DE NICE
264 BD DE LA MADELEINE 06000 NICE
Tél : 04 97 11 81 53
Fax : 04 97 11 81 51
Mel : s3nic@snes.edu

CM Marseille Gambetta 25168640

Périodique inscrit à la commission pari-
taire du 3.10.2005 sous le
n°0910S05550
ISSN : 11529954
Direction de la publication : A. Ipert

Prix au n° 1 €-
Abonnement annuel 3 €
Imprimerie spéciale SNES



Supp. 1 au NICE-SNES n° 202 de août 2008
S3 aux S1 + CA - Nice, le 26 août 2008

SOMMAIRE

P1/1 Drôle de rentrée
P.2/1 Témoignez des difficultés
P.3/1 Convocation au Conseil Syndical
Annexe 1 : affichette réunions
Annexe 2 : convocation au CSA

Infos académiques n°1

Drôle de rentrée !

La rentrée que nous faisons cette année est marquée par un nombre inégalé, pour l'instant, de suppressions de postes (vacants ou occupés) et paradoxalement par un volume là aussi inégalé pour l'instant, d'heures supplémentaires. Des pressions fortes seront exercées pour nous obliger à assurer des enseignements en heures supplémentaires : il nous faut rappeler à tous nos interlocuteurs notre engagement collectif à refuser ces heures supplémentaires scélératees qui « expulsent » nos collègues des établissements et envoient au chômage nos collègues non titulaires ; ce sera aussi un bon moyen de répondre à la provocation estivale du ministre Darcos qui se dit prêt à verser une prime de 500 euros annuels (50 euros par mois ! ! !) aux collègues qui accepteraient 3 heures sup'...

Il est urgent de continuer à expliquer à l'opinion publique que l'Ecole a besoin de postes d'enseignants, de personnels pérennes dans les vies scolaires, de conseillers d'orientation psychologues pour faire réussir l'ensemble de nos élèves dans les différentes voies de formation. Malheureusement, la logique comptable et une école au rabais semblent toujours être les lignes de force des réformes de ce gouvernement, c'est bien ce qui se confirme dans les propos du ministre au mois de juillet au sujet de la future réforme des lycées.

Au delà du service public d'Education, c'est bien l'ensemble des services publics qui sont menacés par les premières annonces catastrophiques du budget 2009.

Dans ce contexte, le SNES propose à l'ensemble des personnels de se réunir dans les établissements pour faire le point de la situation de chaque établissement (enseignements non assurés, HS refusées, postes vacants...) et de débattre de la nature des actions à mener et à quel rythme.

Dans le même temps chaque section d'établissement est appelée à envoyer un représentant à Nice ou à Toulon le mercredi 3 septembre pour l'assemblée générale des S1 et à participer à la réunion du conseil syndical de rentrée le lundi 8 septembre à Nice. En plus des débats à mener ensemble ces deux temps forts seront l'occasion de témoigner en direction de l'opinion par l'intermédiaire des médias (des conférences de presse ont été convoquées) et d'avancer nos propositions pour un service public d'Education conforté dans ses missions et dans sa dignité.

Témoignez des difficultés

Lors de l'AG du 3 septembre et du Conseil syndical du 8 septembre, nous souhaitons pouvoir donner aux médias le plus d'informations concrètes possible. Nous comptons donc sur la présence de chacune et de chacun avec le plus d'éléments possible concernant la situation de chaque établissement.

Convocation pour le Conseil Syndical de rentrée

La participation au Conseil Syndical est un droit. Vous trouverez en annexe une convocation pour pouvoir y participer.

Le Conseil Syndical est composé des membres élus de la Commission Administrative et d'un représentant par établissement.

Assemblée générale des sections d'établissements

Mercredi 3 septembre à 14 h

- Faisons le point sur les conditions de rentrée

- Engageons l'action dès à présent

Nice : local du SNES

Toulon : bourse du Travail

Réunion d'accueil et d'information
des collègues TZR

Mercredi 3 septembre à 17 h

Nice : local du SNES

Toulon : bourse du Travail

Débattre et construire ensemble !